Le Courrier du Parc

2 600 exemplaires - N°102 - 2e trimestre 2023

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Rendez-vous du Parc ..... 2 & 3
Parc naturel cherche village pour fêter ses 30 ans ! 3
Contrat de Rivière Moselle 4
Plan d'actions 2023-2025 4
Même pas peur... des guêpes ! 5
Des vergers pâturés à Attert ..... 6 & 7
La mare naturelle et sa biodiversité ..... 7 et 8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Retrouvez-nous sur facebook

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Renata Witkowska.
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Rendez-vous du Parc

Les Rendez-vous du Parc

Pour vous inscrire, remplissez le **formulaire** (scannez le QR code de l'activité choisie) ou **téléphonez** au 063/22 78 55

L'abeille, entre nature et apiculture

Mercredi 31 mai à 20 heures

Lors de cette conférence, présentée par **Armand Boland**, formateur apicole, nous parlerons de cet insecte bien-aimé, pollinisateur et producteur de précieux produits de la ruche, tant appréciés par l'homme. Il sera question des espèces d'abeilles mellifères et de nos pratiques apicoles dans le contexte environnemental actuel.

Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

La biodiversité au jardin

Mercredi 28 juin à 20 heures

Au cours de cette soirée, **Pierre Jaaques** de la Maison de l'Eau de l'Attert Asbl, vous présentera un aperçu des différents aménagements à réaliser dans votre jardin pour favoriser la biodiversité et offrir une gestion responsable des eaux pluviales.

Nul besoin de disposer d'un grand terrain pour favoriser le vivant autour de nous.

Face au déclin généralisé de la vie sauvage, des actions efficaces vous seront proposées pour rendre votre jardin accueillant à la faune et flore sauvages

Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

Homme de papier

Spectacle famille

Dimanche 2 juillet à 14 h 30

Dans le cadre de la tournée M-Marionnettes, la compagnie Zanni nous propose son spectacle *Homme de papier.*

Un spectacle sans paroles mêlant poésie, humour et musique dans un univers de papier. Les thèmes de la solidarité et de l'écologie y sont abordés par le biais de deux marionnettes, manipulées à quatre mains suivant la technique japonaise du bunraku.

Tournée sectorielle coordonnée par le M-Collectif avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À partir de 3 ans - Durée : 45 minutes
Gratuit

Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

Nourrir l'humanité, Acte 2

Jeudi 28 septembre à 19 heures

En 2011, un comédien fils d'agriculteur décide de créer un spectacle sur le monde agricole : « Nourrir l'Humanité c'est un métier ».

Mais en 10 ans le paysage agricole a changé. Le modèle intensif ou conventionnel est toujours bien présent, cependant de plus en plus de personnes retournent à la terre et font le choix de produire autrement.

Que sont devenus les agriculteurs et agricultrices rencontrés lors de la première création ? Et qui sont ces nouvelles personnes qui pratiquent une autre agriculture ? Et pourquoi ?

Les portes ouvriront à 17 h 30 afin de vous permettre de profiter d'une **petite restauration** (avec des **produits locaux**) ainsi que des rafraîchissements disponibles sur place.

Inscrivez-vous

Lieu : Salle du Cothurne à Attert (113 voie de la Liberté)
Inscription par formulaire ou téléphone
Prix : 10 € par personne - gratuit moins de 12 ans

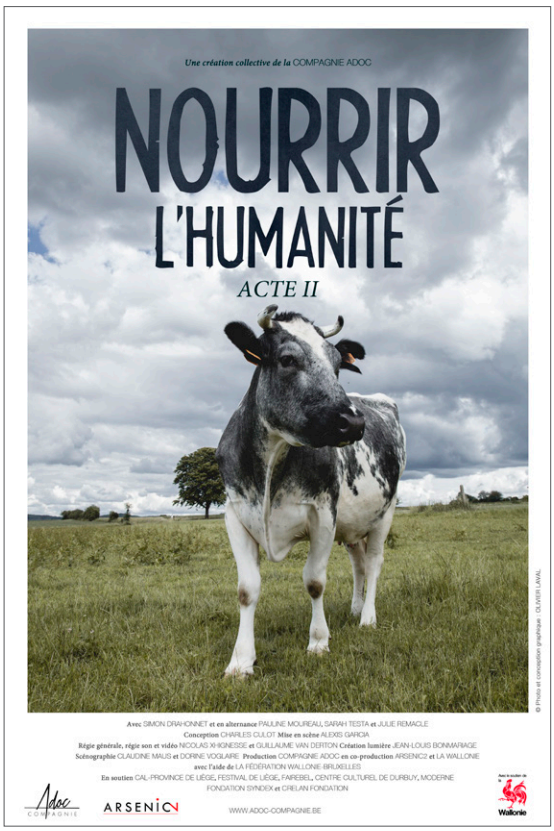

À 13 h, les élèves de l'École Secondaire de la Vallée de l'Attert (ESVA) auront déjà la chance d'assister à une première représentation du spectacle.

Inscrivez-vous à notre newsletter

SCAN ME

Tous en selle !

Du samedi **29 juillet au dimanche 27 août 2023** se tiendra la 4e édition du « Vëlosummer », un programme cyclo-touristique estival à travers tout le Grand-Duché du Luxembourg.

Cette initiative conjointe de la direction générale du tourisme auprès du Ministère de l'Économie et du Ministère de la Mobilité a pour objectif de promouvoir le Grand-Duché comme destination du tourisme à vélo en proposant chaque week-end plusieurs circuits à vélo un peu partout dans le pays.

Lors de l'édition 2022, plus de 30 000 cyclistes ont emprunté l'un des 11 circuits proposés sur plus de 450 km à travers 56 communes du Luxembourg. Un service « Move we carry » propose aux cyclotouristes un transport des bagages d'un hébergement à l'autre et des hébergements certifiés « bed+bike » disposent d'un local à vélos gratuit et fermé.

La collaboration transfrontalière étant très présente dans la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise, les communes voisines du canton de Redange et l'administration des ponts et chaussées de Redange ont souhaité associer la commune d'Attert à l'édition 2023.

Un circuit **transfrontalier** « le Schmugglertour » passant notamment par **Ell**, **Grendel**, **Attert** et **Nothomb** est en cours de finalisation pour les week-ends des 29-30 juillet et 5 et 6 août prochains. Plus d'informations seront transmises via nos différents canaux d'informations.

Voici l'occasion de (re)découvrir en famille ou entre amis la vallée de l'Attert mais également tous les beaux coins du Luxembourg.

www.velosummer.lu

Fête du Parc naturel de la vallée de l'Attert

Parc naturel cherche village pour fêter ses 30 ans !

Créé officiellement le 14 juillet 1994, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert fêtera ses 30 ans d'existence dans quelques mois et 30 ans, cela se fête bien sûr !

L'équipe du Parc a déjà quelques idées d'animations ou activités à réaliser tout au long de l'année. Elle souhaite également célébrer cet anniversaire lors d'un week-end plus festif.

Et si c'était votre village qui accueillait cette grande fête ?

Pour plus d'informations, contactez Sylvie Hubert 063 22 78 55

Plan d'actions 2023-2025

Dans le cadre du Contrat de Rivière, différents acteurs gravitant autour des cours d'eau (C.E.) se réunissent tous les 3 ans et s'engagent à réaliser des actions visant à améliorer la qualité des C.E. pour la prochaine triennale.

La commune d'Attert se trouve principalement dans le bassin versant de la Moselle et fait donc partie du Contrat Rivière Moselle (CRM) au même titre que plusieurs communes des Parcs naturels Hautes Fagnes-Eifel et Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Le 22 mars dernier, l'antenne locale d'Attert dont l'animation est assurée par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a accueilli la cérémonie de signatures du nouveau plan d'actions 2023-2025.

Lors de celle-ci, des engagements ont été pris par les gestionnaires de cours d'eau (Communes, Provinces, Direction des Cours d'Eau Non-Navigables...), des structures et associations environnementales (parcs naturels, DNF, Maison de l'eau, Natur&ëmwelt, Natagriwal...), ainsi que d'autres associations et organismes de sensibilisation (Maison de la Pêche du Luxembourg, Idelux...).

En guise de préambule, une visite de terrain à l'étang de Tattert a eu lieu l'après-midi afin de discuter de la cohabitation avec le castor

Le type d'actions qui sont réalisées par le Contrat Rivière et ses partenaires sont : l'aide à la gestion des milieux humides (entretien du marais de Grendel), l'inventaire des points noirs présents sur les cours d'eau (pollutions, embâcles, obstacles infranchissables par la faune piscicole, etc.), le rétablissement de la continuité écologique des C.E. (échelle à poisson de Schadeck), la gestion des espèces exotiques envahissantes ou encore l'aide au développement d'espèces sensibles comme les batraciens (migration, reproduction, conservation des milieux...) ou les cincles plongeurs (pose de nids et inventaires). Sans oublier la sensibilisation sur ces sujets auprès des écoles et des citoyens en général.

Dans le plan d'actions on retrouve par exemple, la résolution d'un point noir prioritaire sur l'Attert au niveau de Luxeroth prévu par les Services Techniques Provinciaux. Le but est d'assurer le franchissement du seuil sous la route de Luxeroth par la création d'une rampe rugueuse en aval permettant d'atténuer la chute d'eau.

Seuil sous la route à Luxeroth

Des actions sont, bien entendu, assurées par la commune d'Attert telles que la résolution de plusieurs points noirs prioritaires sur le ruisseau de Schockville. Il s'agit d'ouvrages inadaptés à la circulation piscicole, tels que le plan incliné dans le centre de Post ou encore des passages busés ou pertuis passant sous des routes.

Le Contrat de Rivière Moselle répond également à des appels à projets afin de décrocher des fonds plus conséquents pour réaliser des aménagements importants sur les cours d'eau communaux.

Ainsi, vous verrez régulièrement le long des cours d'eau Maxime Doffagne, chargé de mission Contrat de Rivière au sein de l'équipe du Parc !

© JC FONCK

Même pas peur... des guêpes !

Les abeilles, en général, on les aime bien. Elles ont une image positive, elles nous donnent du miel, de nombreux produits de la ruche et ce sont de grandes pollinisatrices. Et la guêpe ? Elle nous irrite en été lorsque nous prennons nos repas dehors et son dard nous fait peur. Nous jugeons sa présence indésirable et nuisible. En réalité, nous ne la connaissons pas vraiment.

Les guêpes sont de grandes chasseuses d'insectes : ainsi, elles permettent de réguler des populations d'insectes ravageurs qui se renouvellent à grande vitesse et massivement (coléoptères, papillons, mouches…). Elles sont donc bénéfiques au jardin ! Elles s'attaquent aux chenilles, aux larves des insectes, pour nourrir leurs propres larves, puis elles reprennent leur régime végétarien d'adulte constitué de fruits, de miellat, de nectar et de tout ce qui est sucré. Elles jouent également le rôle de pollinisatrices (orchidées, figuiers…). Certains oiseaux, comme le beau guêpier d'Europe, se nourrissent de guêpes, elles font donc partie de la chaine alimentaire. Enfin, elles piquent uniquement en cas de défense et près des nids.

Vespula germanica

Celles que l'on observe le plus souvent chez nous sont la Guêpe commune (*Vespula vulgaris*) et la Guêpe germanique (*Vespula germanica*).

Les guêpes ont deux paires d'ailes, leur taille est très resserrée entre le thorax et l'abdomen : cela forme ce que l'on appelle couramment la « taille de guêpe ». Elles ont un dard qui leur sert à injecter du venin. Contrairement aux abeilles, une guêpe ne meurt pas quand elle pique : elle peut donc piquer plusieurs fois. Les guêpes ont des rayures noires et jaunes pour prévenir ainsi leurs éventuels prédateurs qu'elles sont dangereuses.

Il existe aussi de nombreuses guêpes solitaires, mais les plus connues vivent en colonie. Elles construisent un nid, où la reine pond des œufs qui donneront naissance à des larves, puis à des guêpes adultes. Seule la reine pond des œufs, les autres guêpes n'en pondent pas : toutes les guêpes d'un même nid sont donc sœurs. Un seul nid peut contenir 8 000 guêpes.

Un allié pour les jardiniers

Le nid est différent selon l'espèce de guêpe, mais la plupart des guêpes construisent un nid formé d'alvéoles de carton : elles rongent les fibres de bois mort et les mélangent à de la salive pour former une véritable pâte à papier qui, en séchant, donne un carton un peu épais et gris.

Lorsqu'une colonie de guêpes s'installe sur la terrasse ou sous le toit d'une habitation, le premier réflexe est de faire supprimer le nid. Cependant, il ne faut ni céder à la panique, ni détruire systématiquement tous les nids de guêpes. Ne supprimez que ceux qui représentent un réel danger ou sont particulièrement gênants, mais laissez en paix les autres, ceux qui sont au fond du jardin, par exemple, et, a fortiori, les **petits nids des guêpes solitaires qui ne représentent absolument aucun danger** !

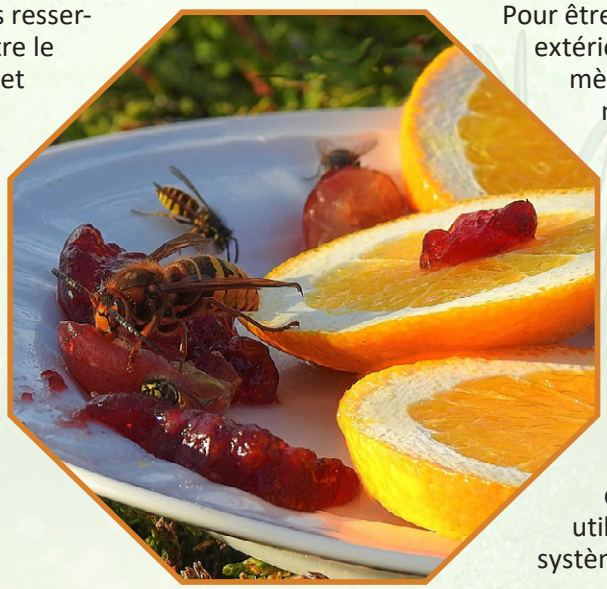

Pour être tranquille durant un repas en extérieur, déposez à quelques mètres de la table de petits morceaux de fruit ou de viande, un peu avant de vous attabler : les guêpes seront attirées par cette nourriture facile d'accès et délaisseront vos assiettes.

Lors de vos futures rencontres avec cet insecte « impopulaire », pensez qu'il fait partie du vivant, au même titre que nous et que sa présence est tout aussi utile et indispensable dans l'écosystème que nos amies les abeilles.

Des vergers pâturés à Attert

Début 2022, les vergers communaux d'Attert ont été mis en lumière grâce au montage d'un plan d'actions réalisé par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert et la Fédération des Parcs naturels de Wallonie. Une de ces actions est la transformation des vergers conservatoire, Maya (tous les deux à Post) et de Nothomb en vergers pâturés (= pré-vergers).

Cette conversion des vergers représente au total 2,5 ha. La gestion de l'herbe par pâturage par des moutons apporte de nombreux avantages en termes environnemental, agronomique et de développement rural contrairement à l'ancienne gestion de l'herbe qui consistait à un seul fauchage annuel.

Avant de débuter le pâturage, il a fallu réaliser quelques aménagements dont le premier était la pose de clôtures par la Commune d'Attert (avec la subvention BiodiverCité provenant de la Région wallonne) et le Parc naturel.

Une aide aux petits éleveurs

Les vergers communaux ont ensuite été mis gratuitement à la disposition de jeunes et de petits éleveurs locaux, par la mise en place de baux avec des exigences environnementales à respecter. Cela permet de maintenir la présence de ces éleveurs qui subissent de plein fouet les prix exorbitants des terres en frontière avec le Luxembourg. En outre, les troupeaux de ces éleveurs sont souvent composés de races locales comme l'Ardennais roux ou l'Ardennais tacheté, ce qui permet de sauvegarder ces races anciennes. Ces races rustiques sont peu recommandées dans les vergers pâturés en raison de leur penchant pour l'écorce des arbres, ce qui a nécessité la mise en place de bonnes protections autour de chaque fruitier par l'équipe du Parc naturel.

Une aide à l'écosystème des vergers

L'intérêt environnemental et agronomique de ce pâturage est une meilleure valorisation de l'herbe. En effet, les moutons peuvent brouter l'herbe juste après qu'elle a atteint son stade de croissance optimal pour une bonne repousse. De plus, précédemment, certaines parties du verger étaient difficilement accessibles pour la fauche, ce qui faisait que l'herbe était simplement broyée, et donc non valorisée.

Les vergers pâturés sont un des systèmes agricoles les plus productifs de nos régions, avec une productivité environ 12 % supérieure à celle des mêmes productions séparées (verger et prairie à part). Cela s'explique par les interactions qui se créent entre les deux systèmes agricoles. À titre d'exemple, la gestion précoce de l'herbe par le pâturage, limite la prolifération des campagnols qui aiment se promener librement dans les hautes herbes pour rester cachés des rapaces. Or les campagnols en surnombre peuvent s'attaquer aux troncs et aux racines des fruitiers ce qui peut entrainer la mort de ces derniers. Autre exemple d'interaction : les crottes de moutons permettent d'augmenter l'intérêt des chauves-souris à venir

Il est important de respecter certains gestes envers les animaux dans les pâtures :

Le dépôt d'herbe tondue dans les prairies est dangereux pour les animaux d'élevage (moutons, vaches, cheval…) même s'ils sont herbivores. En effet, l'herbe tondue qui est finement coupée permet une ingurgitation rapide par l'animal, alors que quand il pâture, il passe un temps important à déstructurer l'herbe. Ce faisant, il remplit rapidement son estomac de grosse quantité, conduisant à une production importante d'azote par fermentation. Ce qui peut intoxiquer l'animal, voire mener à sa mort.

En outre, même s'il est tentant de **rentrer dans l'enclos** des moutons et de rejoindre les agneaux, cela **n'est pas autorisé**. En effet, cette intrusion dans leur espace peut les stresser.

chasser sur ces terrains, ce qui réduit le nombre d'insectes ravageurs comme le Carpocapse des pommes et des poires dont les larves se délectent des fruits du verger.

Enfin, même clôturés ces vergers restent toujours accessibles aux habitants ; vers la mi-juillet, les moutons partent pour permettre aux habitants des environs de récolter librement les fruits au pied des arbres.

L'ensemble de ces informations sont expliquées par 10 nouveaux panneaux afin que les habitants comprennent la démarche et qu'ils identifient plus facilement les vergers communaux où la cueillette est autorisée.

La mare naturelle et sa biodiversité

La mare, cette petite étendue d'eau dormante d'environ 1,5 mètre de profondeur entourée de quelques plantes, ne semble pas être d'une grande importance pour la nature. Que nenni, cet habitat correspond à un hotspot de la biodiversité de nos jardins et de nos campagnes, présentant un nombre incalculable d'interactions qui s'y déroulent ! Allons voir cela de plus près.

Un milieu plein de vie

En observant attentivement une mare, on y relève tout de suite un grand nombre d'invertébrés comme les punaises d'eau, qu'on voit flotter, les limnées, qui sont des escargots qu'on retrouve sous l'eau et qui mangent des algues, ou encore des libellules qui volent au-dessus du plan d'eau. En ouvrant les oreilles, on identifie facilement des coassements, indiquant que la mare est l'habitat caractéristique des batraciens. En effet, ce lieu de vie est indispensable pour leurs têtards et avant cela pour leurs œufs. C'est aussi un lieu de passage incontournable pour les oiseaux qui s'y arrêtent pour se rafraichir, voire pour prendre un petit casse-croûte, comme le héron qui y attrape une grenouille.

Il n'y a pas que les animaux qui profitent de cette petite masse d'eau, car on trouve aussi une richesse très importante de plantes autour et dans une mare. Les plantes respectent une disposition bien précise

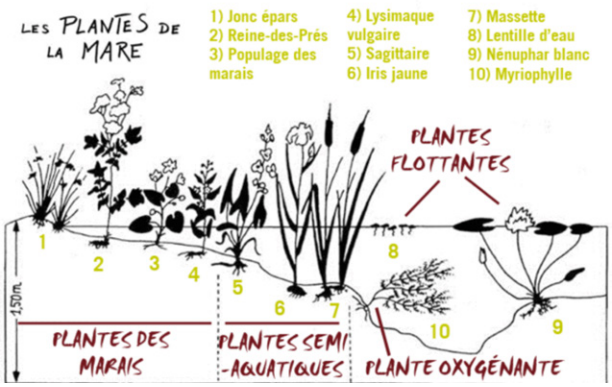

© E. Branquart

au sein de cet habitat en fonction des besoins en eau de chacune d'elles. Tout d'abord, dans la partie la plus profonde de la mare, on trouve les plantes submergées comme le Myriophylle en épi qui apporte de l'oxygène aux animaux aquatiques de la mare. Puis, à côté, on retrouve les magnifiques nénuphars qui eux préfèrent avoir la tête hors de l'eau afin que l'on puisse admirer leurs fleurs. En se rapprochant de la berge, on retrouve l'iris jaune. Elle contraste avec le roseau et la massette qui appartiennent tous deux à la famille des céréales (*Poaceae*) et qui sont plus sobres en couleur. Enfin, autour de la mare, on trouve des plantes qui aiment juste tremper leurs orteils dans l'eau comme la Reine des prés, dont les fleurs sentent la vanille ou l'Eupatorium cannabinum qui, comme son nom l'indique, ressemble étrangement par ses feuilles à une plante bien connue pour ses pouvoirs psychotropes.

Les menaces

Par cet agencement complexe et ordonné, on imagine que rien ne peut perturber cet équilibre. Malheureusement, les **espèces invasives** ne seraient pas dénommées ainsi si elles n'étaient pas capables de faire pencher la balance en leur faveur. Parmi ce groupe d'espèces, on retrouve la petite lentille d'eau qui par sa forte capacité de multiplication peut rapidement envahir l'ensemble d'un plan d'eau eutrophisé[1]. Autre exemple d'espèce invasive, mais qui est en plus exotique cette fois-ci : le raton laveur. Cet animal s'adapte facilement à tous les milieux et peut vider une mare entière de ses amphibiens, mettant ainsi en danger l'ensemble de la chaîne alimentaire du plan d'eau.

Toutefois, les changements qui surviennent dans une mare ne proviennent pas tous de la flore ou de la faune. Dans la nature, le cycle de vie d'une mare n'est pas éternel. En effet, sans intervention extérieure, la mare **se comble** progressivement par le dépôt de sédiments jusqu'à disparaitre totalement. Ce qui permet de proposer un sol humide, idéal à la colonisation par des saules. Il arrive aussi qu'une mare disparaisse temporairement lorsqu'un été est très sec. Ainsi, avec des **sécheresses** similaires à celles des dernières années, une mare d'une superficie inférieure à 100 m² et sans apport d'eau par une source, peut s'assécher complétement et mettre à mal l'ensemble de cet écosystème. À l'heure où 6 des 14 espèces indigènes de batraciens de Wallonie sont en régression[2], la mare naturelle reste toujours le moyen le plus efficace pour lutter contre la perte de cette biodiversité.

Et chez vous ?

Ainsi, si vous souhaitez soutenir les populations de salamandres tachetées, tout en égayant par la même occasion votre jardin, voici un document qui vous indique les étapes à suivre pour le creusement d'une mare : *https://reseaunature.natagora.be/mare-naturelle*

1. Eutrophisé : milieu aquatique ayant un niveau trop important d'éléments nutritifs assimilables par les algues, pouvant mener à leur prolifération.
2. Portail de la biodiversité en Wallonie : *http://biodiversite.wallonie.be*

© Mathieu Gillet